

ils y ont ajouté la margarine. Puis en 1913, le volume des importations atteignit le chiffre de 6,116,134 livres. En 1914, elles s'élevaient à 6,959,757 livres, et l'existence du pays ne semblait pas compromise. Cette situation dure depuis plusieurs années. Durant les dix premiers mois de cette année, nous avons importé 8,228,986 livres de beurre, et je prévois qu'avant la fin de l'année ce chiffre aura augmenté. Où est le crime en cela? Le comique de la chose, c'est que nos honorables vis-à-vis plaident dans une large mesure la cause de la population urbaine, ils répètent qu'elle achète son beurre trop bon marché. Je m'explique l'opposition des cultivateurs à la convention avec l'Australie, mais je ne puis comprendre que les citadins s'objectent à payer le beurre australien deux sous de moins par livre. Je m'explique, dis-je, l'objection exprimée par le cultivateur, mais on ne juge pas la politique respective de deux partis d'après un article isolé. Il faut embrasser la politique entière du Gouvernement. Lorsque, par conséquent vous jugez la politique de nos amis de la gauche, vous devez le faire non seulement par rapport à l'importation du beurre, mais aussi en tenant compte de l'entrée en franchise de la margarine et de ses ingrédients. Voit-on les tories laisser entrer quelque chose en franchise! Enfin, ils avaient un faible pour cette mixture de gras intestinaux et d'huiles du sud qui s'appelle l'oléomargarine, et les ingrédients ont été admis en franchise. Vous ne devez pas oublier non plus que lorsque l'on a négocié la convention de commerce avec les Antilles, il a été décrété que le Canada recevait une préférence de 1 cent $\frac{1}{2}$ par livre de beurre. Vous conviendrez donc, lorsque vous considérez la politique des deux partis, que la nôtre est infiniment préférable à celle de nos prédécesseurs. Je crois que nos honorables amis n'ont pas besoin d'autres chiffres, et je dirai tout simplement que depuis plus de vingt ans, le Canada importe annuellement une quantité plus ou moins grande de beurre australien, et personne ne croit que c'est un crime. D'ailleurs, il y a dans ce traité une disposition par laquelle l'une ou l'autre partie contractante peut, après un avis de six mois, le modifier ou l'abroger; nous ne sommes donc pas liés pour l'éternité. Il ne semble pas causer de tort aux populations des villes, quel que soit son effet sur nos populations rurales.

Je désire maintenant passer à la discussion de certaines questions traitées par le chef de l'opposition dans son premier discours, qui a été excellent. Je ne citerai rien de ce discours mais mon honorable ami n'était pas de meilleure humeur que les membres de son parti. Il a même convenu qu'il existait une

certaine prospérité temporaire dans le pays, mais il n'aimait pas la façon dont cette prospérité était obtenue. Il n'aimait pas le grand développement de l'industrie des mines, par exemple, parce que cela épuisait les mines; il n'aimait pas l'exploitation de notre industrie de pâte de bois et de papier, parce que cela épuisait la forêt, et il n'aimait pas les grosses récoltes, parce que cela épuisait la terre. Il aurait été aussi bien de dire, avec plus de vérité, qu'il n'aimait pas le résultat des dernières élections, parce qu'elles avaient désarmé les tories. Dans ce discours il a essayé de nous donner à croire, du moins il l'a déclaré, qu'il était sympathique à la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson. Comme le dit le vieil axiome: Seigneur délivrez-nous de nos amis! Je me rappelle le temps où il était allé prêter main forte à son ancien chef, et au lieu de l'aider il a cloué, et pour toujours, le dernier clou dans le couvercle du cercueil de ce chef.

L'hon. M. BENNETT: Je demande la parole pour un fait personnel.

L'hon. M. MOTHERWELL: Cela fut bien l'effet du discours.

M. l'ORATEUR: A l'ordre!

L'hon. M. BENNETT: La déclaration que les journaux de Portage-la-Prairie m'ont attribuée a été niée avant même que je quittasse cette ville, et après beaucoup d'efforts et un temps considérable j'ai réussi à engager tous les journaux du Canada à publier une rétractation et une dénégation de l'assertion que le ministre de l'Agriculture m'attribue aujourd'hui. Cela a été fait par l'intermédiaire de la Presse canadienne. Toute déclaration de cette nature est absolument fausse.

L'hon. M. MOTHERWELL: Je n'ai pas parlé des journaux, n'est-ce pas?

L'hon. M. BENNETT: Vous avez dit que j'aurais déclaré telle ou telle chose.

L'hon. M. MOTHERWELL: J'imagine que chaque homme qui est allé dans l'Ouest faire cette campagne électorale devait—à moins d'un arrangement collusoire avec mes honorables amis de la gauche—avoir tout un paquet de déclarations faites à la Chambre par les honorables députés de l'opposition relativement au chemin de fer de la baie d'Hudson. S'ils n'avaient pas ces déclarations, je vais les leur donner maintenant. Voici celle faite par mon honorable ami le 9 juin 1926, et consignée à la page 4321 des Débats (version française):

Dans l'état de la question, je ne crois cependant pas devoir voter le sou pour prolonger d'un pied la ligne actuelle.